

OÙ PLACEZ-VOUS VOTRE ARGENT?



Une étape essentielle de la planification de la retraite est de choisir des placements qui vous conviennent et qui répondent à vos besoins d'épargne. Si vous n'avez fait aucun choix, vos cotisations sont automatiquement affectées au fonds par défaut du programme. Cette option n'est peut-être pas celle qui vous convient pour atteindre vos objectifs d'épargne-retraite à long terme.

Choisir une option de placement pour votre régime peut être ardu si vous ignorez où placer votre argent.

Voici quelques points à retenir :

- Les objectifs d'épargne-retraite varient d'une personne à l'autre.
- Tout le monde a un niveau de connaissance différent en matière de placements.
- Certains sont prêts à prendre des risques. D'autres cherchent à les éviter.

Que devrais-je garder à l'esprit pour bien choisir mes placements?

- **Votre profil d'épargnant** – Pour faire un bon choix de placements, vous devez d'abord connaître le niveau de risque avec lequel vous êtes à l'aise. Prenez quelques minutes pour répondre au questionnaire Stratégie de placement.
- **Votre horizon de placement** – C'est la période qui s'écoulera d'ici à ce que vous atteigniez l'âge auquel vous prévoyez prendre votre retraite. S'il vous reste des dizaines d'années avant la retraite, vous serez probablement en mesure de prendre plus de risques. Toutefois, si vous êtes plus proche de la retraite, vous préférerez sans doute prendre moins de risques.
- **La répartition de votre actif** – L'ensemble de vos placements, dans les catégories d'actifs comme les actions, les titres à revenu fixe et les fonds garantis, doit correspondre à votre profil d'épargnant et à votre horizon de placement.
- **La diversification** – Il s'agit d'un excellent moyen de gérer les risques. Si votre portefeuille est composé de différents types de placement, il ne devrait pas trop être touché par le mauvais rendement d'une seule catégorie d'actif. En d'autres termes, la diversification réduit l'incidence qu'un fonds peut avoir sur le rendement de l'ensemble du portefeuille.

Si sélectionner vos placements un à un est trop pour vous, ne vous en faites pas, vous pouvez opter pour une solution de fonds toute faite et nous laisser prendre soin du reste.

Déterminez votre profil d'épargnant et passez en revue vos placements pour voir s'ils répondent à vos besoins; accédez à votre compte en ligne à l'adresse [manuvie.ca](https://www.manuvie.ca) et cliquez sur **Questionnaire Stratégie de placement** sous l'onglet **Mes placements**. Au besoin, cliquez ensuite sur **Modification de vos choix de placements** sous le même onglet.

